Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20231004-2023_10_04_019-DE

ville de PAREMPUYRE

SEANCE DU 04 OCTOBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
LE QUATRE OCTOBRE

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

DELIBERATION n° DEL.2023.10.04-019

Le quatre octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Parempuyre, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de François, Maire.

Le nombre de Membres :
En exercice : 29 *Présents : 19* *Votants : 26*

Secrétaire de Séance : Nicole FLOIRAC

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry	X			
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie	X			
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin		X		PIALLEPORT Thierry
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne		X		PONS Annie
BREGILLE Jean-Luc		X		DE FRANCOIS Béatrice
LUTARD Sandrine		X		VINCE Bernard
DELPLANQUE Emmanuel		X		SAUX Brigitte
DUPUY Pauline	X			
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia	X			
DOS SANTOS Roméo			X	
PIGEAT Stéphane		X		FARTHOUAT Jean-Marc
LALANNE Nicole		X		CHARTIER Marie-Laetitia
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20231004-2023_10_04_019-DE

DELIBERATION n° DEL.2023.10.04-019 : ADMISSION EN NON-VALEUR

Rapporteur : M. Benjamin DERVIEUX

Monsieur le Trésorier Principal a informé la collectivité qu'il ne peut procéder au recouvrement de plusieurs produits (créances minimes et insolvabilité). Liste n°6056330133 pour un montant de 438,17€ :

- ✓ 2020 R-1020-6-1 pour un montant de 15,24 €
- ✓ 2021 R-721-8-1 pour un montant de 16,40 €
- ✓ 2020 R-1020-16-1 pour un montant de 26,69 €
- ✓ 2021 R-1021-24-1 pour un montant de 15,34 €
- ✓ 2021 R-621-32-1 pour un montant de 22,19 €
- ✓ 2021 R-921-32-1 pour un montant de 19,68 €
- ✓ 2020 R-920-36-1 pour un montant de 26,84 €
- ✓ 2021 R-1220-47-1 pour un montant de 16,14 €
- ✓ 2021 R-1021-39-1 pour un montant de 15,41 €
- ✓ 2020 R-1219-48-1 pour un montant de 43,07 €
- ✓ 2021 R-921-38-1 pour un montant de 17,22 €
- ✓ 2022 R-1121-38-1 pour un montant de 28,51 €
- ✓ 2021 R-121-43-1 pour un montant de 24,60 €
- ✓ 2021 R221-33-1 pour un montant de 15,52 €
- ✓ 2022 R-322-40-1 pour un montant de 16,05 €
- ✓ 2023 R-1122-47-1 pour un montant de 15,00 €
- ✓ 2020 R-920-55-1 pour un montant de 15,60 €
- ✓ 2022 R-1022-54-1 pour un montant de 15,64 €
- ✓ 2021 R-1021-67-1 pour un montant de 20,48 €
- ✓ 2020 R-1120-73-1 pour un montant de 18,39 €
- ✓ 2022 R-922-59-1 pour un montant de 15,64 €
- ✓ 2021 R-921-52-1 pour un montant de 18,52 €

Monsieur le Trésorier Principal demande en conséquence l'admission en non-valeur de cette liste pour un montant total de 438,17 euros. Il est proposé au Conseil municipal d'admettre ce recouvrement en non-valeur au compte 6541-01.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29 et R. 1617-24 ;

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par le Trésorier Principal,

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le Comptable,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de M. Dervieux,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20231004-2023_10_04_019-DE

Décide d'admettre en non-valeur cette liste d'un montant total de 438.17 € au compte 6541-01.

Autorise Mme le Maire à lancer la consultation.

Adopte à **l'unanimité (26 voix pour).**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 04 octobre 2023

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre